

Séance du 23 septembre 2020

PRESENTS : *DORFFER Joël – ERHOLD Laurence – ERHOLD Yannick – HUBSCH Mélanie - KERTZINGER Thierry – KNITTEL Jean-Georges – MEYER Tharsice – PHILIPPS Serge - RUBECK Valérie – STECHER Gaël – STRASSER Damien - WALTER Karine.*

ABSENTS : *KOCHER Marie - STRASSER Daniel*

Sous la présidence de PHILIPPS Claude

Le 23 septembre 2020 à 19H00, les membres du Conseil Municipal d'OBERROEDERN, se sont réunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2020
- 2) Compte-rendu des délégués des différents syndicats
- 3) Délibération modificative du budget 2020
- 4) Délibération pour changement de statut social du futur acquéreur du terrain rue de Stundwiller et modification de l'arpentage
- 5) Travaux de sécurité à la salle communale (réservoir à gaz)
- 6) délibération au titre du fonds de solidarité communale du Conseil Départemental pour projets d'investissement
- 7) Dénomination de la rue menant à la construction de GRAICHE William
- 8) Travaux de sécurité sur le ban communal
- 9) Demande de renouvellement ligne de trésorerie
- 10) Divers

En début de séance, Monsieur le Maire propose de modifier et de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

10. Prise en charge financière des masques TROTEC
11. Taxe d'aménagement
12. Divers

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2020

Le compte-rendu du 10 juillet 2020 a été approuvé à l'unanimité.

2) COMPTE-RENDU DES DELEGUES DES DIFFERENTS SYNDICATS

SIVOM

Les travaux de l'extension de la station d'épuration sont terminés et ils répondent aux normes réglementaires. Le coût des travaux s'élève à 3 millions d'euros dont 2 millions de subventions, 500 000 euros d'emprunt et 500 000 euros d'autofinancement.

Une porte ouverte est prévue l'année prochaine.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUTRE FORET

- L'hôtel d'entreprises est mis en vente pour un montant de 850 000 €. Si la Communauté de Communes ne trouve pas d'acheteur, l'hôtel d'entreprises sera reloué au tarif habituel.
- Il reste encore 7 terrains à vendre dans la zone d'activités de Soultz-sous-Forêts. La route qui s'est affaissée au niveau du LECLERC sera remise en état au 1^{er} semestre 2021. Le Conseil Départemental se chargera du suivi du chantier.
- Plan vélo : une étude est menée pour aménager des pistes cyclables de Betschdorf à Wissembourg via Soultz-sous-Forêts et de Hatten à Wissembourg via Seebach.
- Enfance :
 - o Fermeture de la halte-garderie à Hohwiller.
 - o Le périscolaire de Betschdorf accueille 120 enfants, celui de Soultz-sous-Forêts accueille 80 enfants.
 - o Un périscolaire est prévu à Surbourg pour la rentrée 2021.
 - o La construction d'un bâtiment d'activité scolaire et périscolaire qui regroupera les communes de Schoenenbourg – Keffenach – Retschwiller est à l'étude.
 - o Le périscolaire de Hatten est dans un mauvais état ; des tâches d'humidité dues aux infiltrations d'eau lors des pluies sont visibles sur les murs.

SMICTOM

Une redevance incitative généralisée sur l'ensemble des 5 Communautés de Communes sera mise en place et gérée par le SMICTOM.

3) DELIBERATION MODIFICATIVE DU BUDGET 2020

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'excédent de fonctionnement reporté au Budget Primitif 2020 est erroné et qu'il devrait être de 105 403,57 € et non de 52 309,72 €, qu'il est nécessaire d'apporter des rectifications au Budget Primitif 2020 au niveau des chapitres en section de fonctionnement tel que décrit ci-après :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

615221	Entretien et réparations bâtiments publics	25 000,00 €
615231	Entretien et réparations voiries	28 093,85 €
	TOTAL des dépenses de fonctionnement	53 093,85 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

R002	RESULTAT REPORTE	53 093,85 €
	TOTAL des recettes de fonctionnement	53 093,85 €

Le Conseil Municipal décide à **l'unanimité** d'approuver la présente décision modificative.

4) DELIBERATION POUR CHANGEMENT DE STATUT SOCIAL DU FUTUR ACQUEREUR DU TERRAIN RUE DE STUNDWILLER ET MODIFICATION DE L'ARPENTAGE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le futur acquéreur du terrain rue de Stundwiller a créé une SCI dont la dénomination est SCI BALL et qui est représentée par Monsieur Justin BALL et Mademoiselle Déborah BALL ayant son siège à 67250 OBERROEDERN, 4 Impasse des Acacias.

La SCI BALL a demandé une extension de la parcelle section 4 n° 82/6 et 84/6 vers la rue des Acacias de 0,7 ares.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**

APPROUVE la demande pour un prix total de 1 500 €.

La commune prendra en charge les frais du géomètre pour le nouvel arpentage.

La SCI BALL devra mettre en place un mur de soutènement pour consolider le talus vers la rue des Acacias.

5) TRAVAUX DE SECURITE A LA SALLE COMMUNALE (réservoir à gaz)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu par VITOGAZ ordonnant à effectuer des travaux de sécurisation du réservoir à gaz situé derrière la salle communale. A défaut, le fournisseur d'énergie peut refuser le remplissage de la citerne.

Après concertation, le Conseil Municipal décide d'entreprendre les travaux de sécurisation et de déplacer le mât sur lequel trouve le nid des cigognes. Monsieur STECHER Gaël propose d'aménager le terrain pour y construire un atelier municipal.

6) DELIBERATION AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE COMMUNALE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR PROJETS D'INVESTISSEMENT

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil Municipal le plan de relance, via le fonds de solidarité communale, attribué par le Conseil Départemental pour deux projets d'investissement sur la base du taux modulé en vigueur, maximum 100 000 € par projet.

Vu que le Conseil Départemental propose une aide de financement pour les travaux de rénovation du patrimoine, incluant une aide au diagnostic,

Vu que le Conseil Départemental propose une aide de financement pour les travaux de réfection de l'enrobé d'une voirie communale,

Considérant que la Commune d'Oberroedern souhaite réaliser des travaux de rénovation extérieure et intérieure du bâtiment communal dans lequel se trouve, à ce jour, l'école primaire composée de 2 salles de classe et sanitaire et souhaite également y aménager deux logements dans les combles, avec création d'entrées séparées pour un montant total HT de 437 952,60 €.

Considérant que la Commune d'Oberroedern souhaite réaliser des travaux de réfection de l'enrobé de la voirie pour un montant total HT de 265 000 € :

- rue du Moulin
- rue de la Cité au Camp Militaire

- rue des Romains au Camp Militaire, aménagement d'une voie de circulation et d'une place de retournement en enrobés (sans borduration)
- chemin rural à la sortie de la commune vers Leiterswiller, aménagement d'une voie de circulation en enrobés (sans borduration)
- rue de Stundwiller / R.D. 52 entrée est de la commune, aménagement d'un trottoir au droit des nouvelles constructions y compris nouvelle bordure en bord de chaussée
- diverses réfections de bordures et trottoirs dans la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

DECIDE de demander un fonds de concours au Conseil Départemental en vue de participer au financement des travaux de rénovation du bâtiment de l'école primaire,

DECIDE de demander un fonds de concours au Conseil Départemental en vue de participer au financement des travaux de réfection de l'enrobé,

AUTORISE le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout acte afférant à ces demandes.

Le dossier prioritaire est le bâtiment de l'école, ce dossier sera revu à la prochaine réunion.

7) DENOMINATION DE LA RUE MENANT A LA CONSTRUCTION DE GRAICHE WILLIAM

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'attribuer un numéro et un nom au chemin menant à la construction de M. GRAICHE William.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS**

DECIDE que M. GRAICHE William est domicilié au 10, Chemin des Casemates.

8) TRAVAUX DE SECURITE SUR LE BAN COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a sollicité une offre de prix auprès de l'entreprise GIRAUD pour les travaux de sécurité routière.

Il propose de sécuriser l'abribus, de mettre en place un miroir rue de l'Herbe et de prévoir un panneau STOP à la sortie du Camp ainsi qu'à la sortie du chemin aménagé par la Société KLUGHERTZ.

9) DEMANDE DE RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

DECIDE de renouveler la ligne de trésorerie.

AUTORISE le Maire à signer le contrat.

10) PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES MASQUES TROTEC

La Communauté de Communes de l'Outre-Forêt a commandé 40 000 masques chirurgicaux auprès de la Société TROTEC qui ont été redistribués aux communes membres.

La commande des masques a été préfinancée par la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt et refacturée aux communes membres à hauteur de 50 %. Le restant est subventionné par la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt.

La Commune d'OBERROEDERN a commandé 600 masques qui s'élèvent à 474,75 € dont 237,38 € est pris en charge par la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt et 237,38 € restant à charge pour la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,
ACCEPTE de prendre en charge la somme de 237,38 €.

M. STRASSER a informé le Conseil Municipal que les agents du SIVOM ont bénéficié de la prime COVID. Il propose que cette même prime soit également allouée aux agents de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,
DECIDE que les agents de la commune peuvent prétendre au paiement de cette prime.
CHARGE la secrétaire de mairie de faire les démarches nécessaires.

11) TAXE D'AMENAGEMENT

En séance du 23 septembre 2020, Monsieur le Maire propose de réviser le taux de la taxe d'aménagement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,
DECIDE que la taxe reste maintenue.

12) DIVERS

- En raison de la crise sanitaire, la Fête de l'Âge d'Or est annulée cette année. Les membres du CCAS passeront au domicile des personnes concernées le week-end du 12/13 Décembre pour leur remettre un cadeau de Noël.
- Le repas de Noël du Conseil Municipal aura lieu le 6 Décembre 2020, si les restrictions sanitaires ne se durcissent pas et le permettent encore.
- Pour limiter les coulées de boue à la rue de la Forge, le SIVOM préconise de poser un tuyau au collecteur d'assainissement et recommande la mise en place d'un 2^{ème} collecteur pour un montant estimé à 24 000 €, dont 14 000 € seront pris en charge par le SIVOM et 10 000 € restant à la charge de la commune. Une consultation doit être lancée.
- Le PLUI sera consultable sur le site de la commune via un lien téléchargeable de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt.
- Des jeunes ont sollicité la commune pour l'aménagement d'un vélocross, le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite.
- Une subvention de 150 € sera versée à l'Association REPARTIR de Beinheim pour participer au fonctionnement de l'épicerie sociale.
- Les restaurants du Cœur ont sollicité une subvention de notre Commune, le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite.

- Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il faut remettre à jour le Conseil de l'UNASSO qui gère la salle communale. Selon les statuts, sont membres de droit, le Maire ainsi que le 1^{er} Adjoint. Monsieur Jean-Georges KNITTEL prendra les fonctions de Madame Odile ROEHRIG. Madame ROEHRIG peut rester membre bénévole du Comité de l'UNASSO.

La séance est levée à 21H20.